NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2512005 - Nord Bretagne DO

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR2512005

1.3 Appellation du site

Nord Bretagne DO

1.4 Date de compilation

23/02/2017

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/01/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036635810

Explication(s) :

Création d'une nouvelle ZPS au-delà de la mer territoriale pour les oiseaux marins, en application de l'Instruction du Gouvernement du 15 juillet 2016.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -3,47983°

Latitude : 49,4337°

2.2 Superficie totale

283200 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	0 %
22	Côtes-d'Armor	0 %
29	Finistère	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)
Manche et Mer du Nord (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A009	*Fulmarus glacialis*	c			i	R	P	C	B	B	B
B	A013	*Puffinus puffinus*	c			i	V	P	C	C	C	C
B	A014	*Hydrobates pelagicus*	c			i	R	P	C	C	C	C
B	A016	*Morus bassanus*	c			i	C	P	B	B	C	B
B	A173	*Stercorarius parasiticus*	c			i	R	P	C	C	C	C
B	A175	*Catharacta skua*	c			i	V	P	C	B	B	C
B	A176	*Larus melanocephalus*	c			i	R	P	C	B	C	C
B	A179	*Larus ridibundus*	c			i	R	P	C	B	C	C
B	A182	*Larus canus*	c			i	P	DD	D			

B	A183	*Larus fuscus*	c			i	R	P	C	B	C	C
B	A184	*Larus argentatus*	c			i	R	P	C	C	C	C
B	A187	*Larus marinus*	c			i	R	P	C	B	C	C
B	A188	*Rissa tridactyla*	c			i	C	P	C	C	B	C
B	A199	*Uria aalge*	c			i	C	P	C	C	C	C
B	A200	*Alca torda*	c			i	C	P	C	B	C	C
B	A693	*Puffinus mauretanicus*	c			i	V	P	C	C	C	C
B	A862	*Hydrocoloeus minutus*	c			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Delphinus delphis*			i	P	X				X	
M		*Globicephala melas*			i	V	X				X	
M		*Tursiops truncatus*			i	C	X		X		X	
M		*Phocoena phocoena*			i	C	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Localisé au-delà de la mer territoriale, ce secteur de Manche ouest exclusivement marin est situé au large des côtes bretonnes et à l'ouest des îles anglo-normandes. Il s'appuie :
- sur la limite de la Zone Économique Exclusive (ZEE) au Nord et Nord-Ouest ;
- sur le méridien 03° 2' 53.6" O à l'Est ;
- sur la limite des 12 milles nautiques au Sud-Est ;
- sur la limite Sud Sud-Ouest de la zone à plus forts enjeux écologiques, correspondant à la zone où l'on observe le plus de recouvrement d'espèces à forte densité en été (Marsouin commun et Fulmar boréal notamment).

D'une profondeur variant entre 20 et 124 mètres, il est principalement composé de substrats meubles, ponctués de haut-fonds comme le banc des Langoustiers.

Vulnérabilité
: La zone marine considérée est fréquentée par des navires de pêche en provenance des côtes normandes et bretonnes, mais aussi par des navires étrangers. Elle est par ailleurs tangentée au Nord Nord-Ouest par la voie de circulation majeure entre les dispositifs de séparation du trafic des Casquets d'une part et d'Ouessant d'autre part.
Ainsi, un certain nombre d'activités anthropiques s'y exercent (pêche professionnelle, trafic maritime, activités de défense nationale) qu'il conviendra d'identifier plus finement lors de la phase de gestion.
Leurs effets sur la conservation des populations d'oiseaux marins, qu'ils soient positifs, négatifs ou neutres, restent à apprécier par l'amélioration des connaissances dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en #uvre du document d'objectifs ou de l'évaluation des incidences des éventuels projets à venir.
A cet effet, l'amélioration des connaissances sur les effets de la pêche sur les différentes espèces d'oiseaux concernées et l'incitation au développement et à l'expérimentation des équipements et des pratiques de pêche innovants sont déjà prévues dans le cadre du plan d'action pour le milieu marin adopté le 8 avril 2016.
La présence saisonnière en forte densité des oiseaux marins qui a prévalu dans la proposition de ce site, est avant tout liée à des conditions physiques particulières (présence d'un front de marée à l'origine d'une forte productivité biologique) que seuls des changements majeurs climatiques ou courantologiques seraient susceptibles d'altérer significativement et durablement.

4.2 Qualité et importance

Trois espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire migratrices et présentes en effectifs significatifs justifient la proposition de Zone de Protection Spéciale « Nord Bretagne » au-delà de la mer territoriale :
- le Fou de Bassan # Morus bassanus (code Natura 2000 : A016) ;
- le Fulmar boréal # Fulmar glacialis (code Natura 2000 : A009) ;
- et la Mouette tridactyle # Rissa tridactyla (code Natura 2000 : A188).

La mouette tridactyle est aussi concernée par la convention d'OSPAR.

Le périmètre proposé est localisé au niveau d'une zone de confluence des eaux superficielles stratifiées de l'Atlantique et des eaux, plus homogènes et enrichies en nutriments, de la Manche. Une importante production primaire y est constatée, notamment en été (Smith et al., 2010), à l'origine d'une productivité biologique importante favorable à la présence de nombreux prédateurs supérieurs dont plusieurs espèces d'oiseaux marins : le Fou de Bassan, le Fulmar boréal et la Mouette tridactyle.

Dans le cadre du Programme d'Acquisition de Connaissances sur les Oiseaux et les Mammifères Marins (PACOMM) porté par l'Agence des Aires Marines Protégées, des campagnes d'observations aériennes (Suivi Aérien de la Mégafaune Marine # SAMM) ont permis d'acquérir des données d'observation pour les oiseaux et les mammifères marins, notamment pour la région biogéographique marine Atlantique, afin de constituer un état initial des oiseaux et des cétacés dans les eaux du large.

Le périmètre proposé à la consultation a ainsi été établi sur la base des données des campagnes SAMM 1 (hiver 2011-2012) et SAMM 2 (été 2012), complétées, pour le Fou de Bassan, par des analyses de données télémétriques acquises par le Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive du CNRS de Montpellier. Il abrite une proportion significative (1 % et plus), de la population française de plusieurs espèces d'oiseaux marins, en été et en hiver. Le Fou de Bassan (Morus bassanus), le

Fulmar boréal (Fulmar glacialis), la Mouette tridactyle (Rissa tridactyla) et les alcidés (Pingouin torda - Alca torda, Guillemot de Troïl - Uria aalge et Macareux moine - Fratercula arctica) sont abondants dans cette zone en été ; le Fulmar boréal, puis dans une moindre mesure, la Mouette tridactyle et les alcidés, y sont également significativement présents en hiver. En particulier, le site héberge près de 2% des populations nationales en été pour le Fou de Bassan, pour le Fulmar boréal et pour la Mouette tridactyle, ainsi que 2 % de la population nationale du Fulmar boréal en hiver. Il revêt donc un intérêt majeur pour la préservation de la population de ces espèces.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	D03.02	Voies de navigation		O
L	F02.01	Pêche professionnelle passive (arts dormants)		B
L	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		B
L	G04.01	Man#uvres militaires		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Aucune protection de niveau national et régional.

Protection de niveau international : site également désigné au titre de la directive Habitats.
Le périmètre retenu pour les oiseaux marins se superpose complètement avec celui retenu pour le Marsouin commun afin de faciliter la gestion ultérieure des sites.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Etat - Préfecture maritime Manche mer du Nord

Adresse : BP1 50115 Cherbourg Armées

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation